

Conseil communal du 29 décembre 2009

Les membres du conseil n'ont pas posé de question en dehors de l'agenda.

Conformément à l'article 100 du décret communal, le **système de contrôle interne** est fixé par le secrétaire communal, après concertation avec l'équipe de management. Le cadre général du système de contrôle interne est soumis à l'approbation du conseil communal. Le système de contrôle interne a pour but de contrôler en permanence si les objectifs que nous nous sommes fixés sont atteints, si nous faisons bon usage des moyens financiers et d'exclure toute fraude éventuelle. *(14 membres du conseil ont voté pour –1 voix non valable a été notée).*

Les **budgets des fabriques d'église** ont été transmis au conseil central. Le conseil communal a voté avec *14 voix pour, et 1 non valable.*

L'appel à soutenir un **monde sans armes nucléaires** a été approuvé à l'unanimité. En 2002, notre bourgmestre a été l'un des premiers bourgmestres belges membres de Mayors for Peace.

Le bourgmestre a présenté un **plan de sécurité** pour les prochaines années. Il a d'abord donné un bref aperçu de ce qui avait été décidé au cours des années précédentes: décision de limiter la vitesse de roulage à 70 km/heure maximum sur les routes communales, lancement d'une politique de vitesse active en collaboration avec la police, réaménagement des rues et des places avec un effet limitateur de vitesse, interdiction de circulation pour les véhicules lourds à Moulind, réaménagement de la route entre Schophem et Einde, aménagement de pistes cyclables, réfection des routes, interdiction du stationnement des deux côtés à Teuven,... Comme rien n'est jamais réellement achevé, il a été décidé de continuer à travailler à une totale rénovation des panneaux indicateurs de circulation, à une communication générale des limites de vitesse, du réaménagement de Sinnich, à l'achat de terrains en vue de fournir des possibilités de parking à Teuven, au renforcement des contrôles et du ralentissement du trafic à Remersdaal, du parking par blocs dans la rue Haute de Fouron-le-Comte,... *(14 oui, 1 non valable)*. Un *amendement* de l'échevin Smeets visant à aménager une déviation contournant la rue Haute à Fouron-le-Comte via Mennekesput, la piste cyclable et sur les terrains du parc à conteneurs a été rejeté en raison du fait que le but est justement de séparer le trafic cycliste et agricole local du trafic automobile et qu'une déviation des voitures sur la piste cyclable serait beaucoup trop dangereuse pour les cyclistes et autres usagers lents. De plus, il n'est pas justifié d'amener une déviation sur les terrains du Service technique et du recyparc. *(9 contre, 5 pour, 1 non valable pour cette proposition)*

Etant donné que le budget de l'exercice 2010 n'a pas encore été approuvé, les dépenses obligatoires doivent être garanties par les **douzièmes provisoires**. *(9 oui, 5 non, 1 non valable)*

La commune se porte **garante** des emprunts d'investissements que la compagnie d'électricité doit faire. *(14 oui, 1 non valable)*

En vue de l'**expansion du logement** le long d'Einde à Fouron-Saint-Martin, de nouvelles lignes électriques vont être installées. La commune se déclare d'accord pour la reprise par la suite de celles-ci. *(14 oui, 1 non valable)*

Le conseil communal approuve la Convention de Collaboration -Landschapsconvenant Leader Haspengouw. Celle-ci est estimée pour 2010 à 5.600 euro. Celle-ci a pour but l'**entretien annuel des chemins creux** notamment en collaboration avec les agriculteurs fouronnais. Le projet est en grande partie subsidiée grâce à des fonds européen (= Leader). *(9 oui, 5 abstentions, 1 non valable)*

Afin de pouvoir procéder à une **inventorisation et à un entretien des chemins et des vestiges de valeur** (croix, plantes rares,...) du patrimoine routier fouronnais (et certainement le long des chemins de campagne et sentiers connus et moins connus) un nouveau projet Leader a été souscrit. Notre administration se pose ici en qualité de promoteur et fait appel aux autres associations fouronnaises pour l'aider dans cette tâche. *(9 oui, 5 abstentions, 1 non valable)*

Afin de conserver les mêmes subsides pour la **gestion de l'eau de pluie et des déchets**, les règlements d'Infrac ainsi que le **règlement** de la commune (en cas de raccordement, de construction,...) ont été approuvés. La subvention spéciale de notre commune en plus de celle d'Infrac est un cas relativement unique et constitue un encouragement à collecter l'eau et à la réutiliser *(14 oui, 1 non valable)*

Notre plan de politique environnementale ainsi que la convention conclue avec les Autorités flamandes – auxquelles sont liés d'importants subsides – va être prolongé *(9 oui, 5 non, 1 non valable)*

Le Horstergrub (mieux connu sous le nom de **Greb**) entraîne très souvent une grande quantité **d'eau et de boue** vers la Drees et le bas du village de Fouron-le-Comte. La commune se voit dans l'obligation de résoudre ce problème en bloquant l'eau dans les parties plus élevées. Ceci représente un coût d'environ 175.000 euro. Suite à des négociations favorables, le projet Interreg IVA 'AQUADRA' a été approuvé en faveur de notre commune. Grâce à cela, nous pouvons puiser 50% de ces frais dans les **aides européennes**. (14 oui, 1 non valable)

Police. Au sein du service de police, quelques membres ont reçu une promotion légale barémique. (9 oui, 5 non, 1 non valable)

Ajouts

Le Conseiller *Droeven* a proposé d'améliorer la visibilité des ilots de circulation entre Schophem et Einde et de placer des rails de sécurité le long des bas-côtés de Schophem. En outre, il souhaitait adapter les règles de priorité entre les îlots dans uniformément dans la même direction. Le bourgmestre a répondu que des panneaux supplémentaires venaient d'être placés, mais que ceux-ci pouvaient être complétés si nécessaire, qu'il souhaitait précisément une priorité opposée afin justement de ralentir le trafic et que des rails de sécurité ne constituaient pas la plus esthétique et la plus nécessaire des solutions le long de la route. *Neuf* conseillers ont proposé de ne pas approuver le complément de panneaux, *un collègue* a quant à lui bien marqué son accord, tandis que *5 autres conseillers* ont refusé de voter.

Le collègue *Levaux* a proposé de réduire pendant une période d'essai d'un an la vitesse au Carrefour avec Smid-Graef à Remersdaal en installant des rétrécissements de chaussée en blocs plastiques afin de sécuriser la circulation des piétons. Le conseil s'est montré d'accord avec la proposition, mais dans ce cas avec une plus belle finition en éléments naturels. En outre, ceci ne devrait pas poser de problème pour les habitants mêmes du village dans leur utilisation de la voie publique. Les croquis du conseiller ont été conservés comme modèle et seront réalisés dans un matériau plus naturel. (*approuvé par 9 voix pour, 6 conseillers ont refusé de voter*).